



pour votre mariage : infos pratiques !

Chers fiancés,

Vous êtes venus à la permanence d'accueil pour votre mariage. Quelques infos dès à présent :

Si ce n'est déjà fait, dans les jours qui viennent, **le plus rapidement possible**, vous envoyez ou déposez à la maison paroissiale un **extrait d'acte de naissance** de moins d'un mois **pour chacun** d'entre vous.

**Sans ces documents, votre demande n'est pas validée !**

Une fois les actes de naissance reçus, la paroisse vous confirmera votre demande par courrier avec le jour et l'horaire 'validés'. Merci de **conserver ce courrier faisant foi pour le jour et l'heure !**

Si vous n'avez pas de nouvelles dans le mois qui suit la remise des actes de naissance... inquiétez-vous !!!

**Centre de Préparation au Mariage (CPM)**: vous vous inscrivez avec d'autres couples à des rencontres de préparation au mariage. Ne traînez pas ! Dates sur [www.esperance.web.free.fr](http://www.esperance.web.free.fr) rubrique Mariages.

**Contact avec le célébrant** : il vous faut aussi contacter le prêtre ou le diacre qui célébrera votre mariage. Ne tardez pas ! Vous verrez avec lui la fréquence des rencontres, la célébration (lectures, chants,...), des documents disponibles [www.esperance.web.free.fr](http://www.esperance.web.free.fr) / rubrique Mariages.

**Pour votre offrande** : la paroisse qui vous accueille pour votre mariage assure sa mission tous les jours, et cela a un coût (solidarité, assurance, entretien, éclairage, sono, chauffage, etc ... ), les ressources régulières ne couvrent pas bien sûr la totalité ! Le **sacrement de mariage est gratuit**, don de Dieu ; mais votre offrande est nécessaire, même vitale pour la paroisse.

Votre don manifeste aussi *l'importance que vous donnez à la célébration religieuse dans la journée* : voyez le **budget total de votre mariage** (robe, bouquet, ...) et ce que vous donnez à l'Église. Nous proposons une offrande de **200€** (chèque à l'ordre : Paroisse de l'Espérance).

D'autres questions ? Vous verrez au fur et à mesure avec le CPM, le prêtre ou diacre, les personnes de la paroisse qui sont à votre service, pour ce jour soit marqué par une belle célébration !

Dans la joie de vous rencontrer et me réjouir avec vous de votre union devant Dieu.  
Cordialement.

Jean-Caude Loock,  
curé de la paroisse.

.../...